

Le selfie est le pire ennemi de votre « personal branding »

A retenir

- Le selfie dégrade fortement l'image professionnelle renvoyée par une personne : 2 fois moins bonne par rapport à un portrait professionnel
- Un selfie donne l'impression que la personne est moins compétente et intelligente qu'un portrait professionnel réalisé par un photographe

Une simple photo peut faire toute la différence

Cette étude, réalisée par le site PHOTO-JOB.FR, apporte des réponses concrètes et chiffrées sur l'impact négatif du selfie dans le monde du travail.

Avoir un portrait professionnel est un passage obligé pour de nombreux cadres et salariés en entreprise. Dans un contexte où le travail à distance se développe fortement, il s'affiche partout : sur Skype, Outlook, Microsoft Teams, dans l'organigramme de la société ou sur l'intranet...

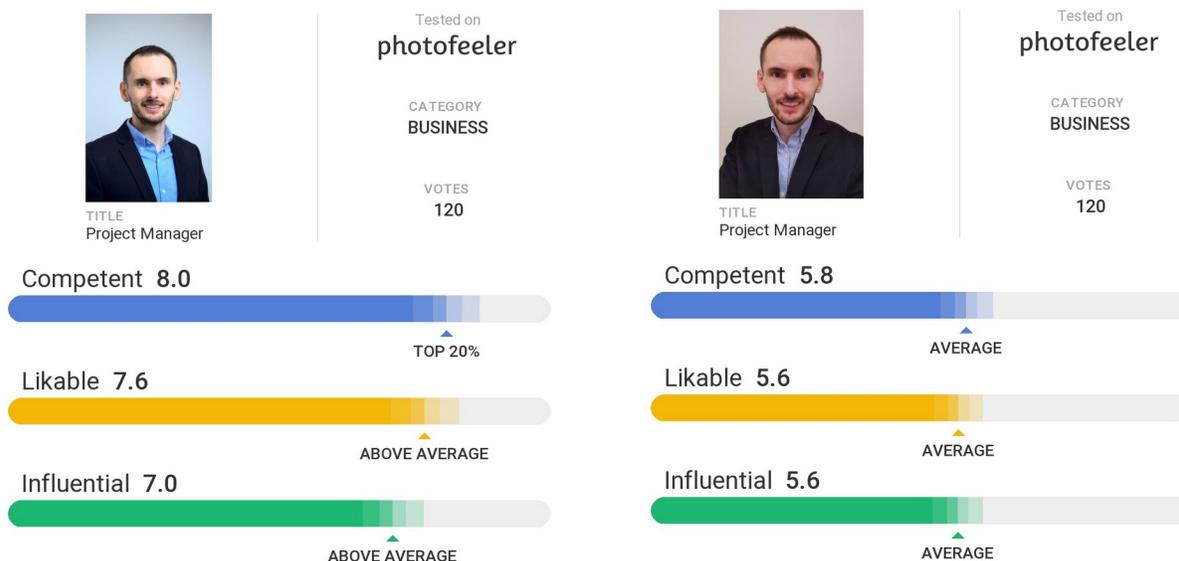
Le portrait professionnel impacte fortement l'image des salariés, en interne et aussi vis-à-vis des clients et partenaires extérieurs. Idem pour les candidats à la recherche d'un nouvel emploi qui ajoutent une photo sur leur CV.

Avoir l'air compétent, intelligent, sympathique : c'est l'objectif de tous. S'il n'existe pas de recette secrète, il y a néanmoins une erreur à éviter : utiliser un selfie en guise de portrait professionnel.

Evitez d'avoir l'air deux fois moins compétent !

Si le selfie sur un CV n'est pas du tout recommandé par les recruteurs, c'est également une mauvaise idée dans la vie professionnelle.

Avec la même tenue, la même coiffure et la même expression, un selfie donne l'impression d'être beaucoup moins compétent et sympathique qu'un portrait professionnel réalisé par un photographe. C'est ce que démontrent les résultats de l'étude menée par PHOTO-JOB.FR :



Légende : la même personne, la même tenue, la même coiffure, le même sourire, et pourtant des résultats très différents auprès des personnes interrogées

L'analyse des réponses montre que les personnes totalement convaincues par les aspects « *Competent, Likable, Influential* » sont deux fois plus nombreuses pour le portrait professionnel (image de gauche ci-dessus) que pour le selfie (image de droite ci-dessus).

A l'inverse, le selfie rebute totalement plusieurs personnes évaluant les mêmes critères : en effet, 5 répondants affirment que le selfie ne montre pas un homme compétent !

Même constat sur le score de sympathie : 4 répondants ont déclaré que le selfie ne montre pas un homme ayant l'air amical et gentil.

« Faire bonne impression, dans un contexte professionnel, est quasiment mission impossible avec un selfie. C'est même le pire ennemi du personal branding selon moi ! Son impact négatif sur l'image professionnelle est bien plus important que ce que l'on pourrait imaginer » explique Stéphane BONNEGENT, photographe et fondateur de PHOTO-JOB.FR

Et d'ajouter « le selfie doit rester une forme d'expression sociale sur les réseaux sociaux non professionnels. Il peut trouver sa place sur Instagram ou Facebook, mais pas dans l'entreprise ou sur votre CV. Mieux vaut faire appel au savoir-faire d'un photographe professionnel pour maîtriser au mieux votre personal branding » .

Méthodologie

Etude menée en janvier 2021 sur le site photofeeler auprès de **240 personnes**.

Evaluation en ligne de deux portraits professionnels représentant le même homme : le premier est un portrait photo professionnel réalisé en studio ; le second est un selfie réalisé avec le mode portrait d'un smartphone.

Les images ont été réalisés le même jour, avec la même tenue et la même coiffure pour obtenir des résultats les plus fiables possibles.

Les critères d'évaluation du site photofeeler sont les suivants :

- *Competent* : les répondants évaluent cela en se basant sur leur première impression et en répondant à la question « Cette personne est-elle présentée comme compétente ? »
- *Likable* : ce critère évalue le score de sympathie de la personne
- *Influential* : ce critère évalue le niveau de responsabilité de la personne

A propos de PHOTO-JOB.FR

Fondé en 2018 par un photographe spécialiste du portrait professionnel, PHOTO-JOB.FR est un site spécialisé dans la réalisation de photos professionnelles à destination des particuliers et des entreprises.

Merci de bien vouloir mentionner PHOTO-JOB.FR et d'ajouter un lien vers le site <https://photo-job.fr>

Contact presse

M. Stéphane BONNEGENT
Email : etudes@photo-job.fr
Tél. 06 11 77 00 60

Téléchargements



Cliquez sur l'icône pour télécharger toutes les données de l'étude et les images d'illustration